



## Fiche d'information pour crèches

### Inscription et prêt

L'inscription est établie au nom du/de la responsable et au nom de l'établissement. Les coordonnées (adresse, téléphone, email) à indiquer lors de l'inscription sont celles de la crèche. Une carte sera délivrée par crèche.

La carte délivrée lors de cette inscription permet d'emprunter jusqu'à 20 unités pour une durée maximale de 6 semaines. Une prolongation peut être accordée sur place, sous réserve que le document ne soit pas réservé par un autre usager.

A l'expiration de cette prolongation, l'ouvrage doit être retourné à la bibliothèque.

La crèche est tenue de remplacer les documents abîmés ou perdus à ses frais et dans les meilleurs délais, selon les indications fournies par la bibliothèque.

En cas de manquement à cette règle, l'administration communale établira une facture correspondant au montant de la perte.

La bibliothèque municipale s'engage à :

- prêter des documents didactiques au personnel de la crèche
- réserver d'éventuels documents demandés à l'avance
- conseiller les choix de livres et donner toutes les indications nécessaires sur les fonds
- mettre à disposition des crèches la salle d'animation (à condition qu'elle ait été préalablement réservée) et fournir, sur demande, des listes bibliographiques ou malles pédagogiques sur une thématique particulière.

### L'accueil dans la bibliothèque

Les crèches ont la possibilité de réserver la salle d'animation de la bibliothèque par simple appel téléphonique auprès du personnel de la bibliothèque.

Le matériel (crayons, feutres, feuilles, lecteur CD) est mis à disposition gratuitement aux crèches.

Chaque enfant pourra choisir, dans la bibliothèque, 2-3 livres qu'ensuite il/elle pourra lire tranquillement dans la salle d'animation.

Ou un éducateur pourra choisir une dizaine de livres à emporter en salle d'animation.

Sur demande, lors de la réservation de la salle, le personnel de la bibliothèque met également à disposition des malles pédagogiques sur une thématique particulière, regroupant documents imprimés ou sonores.